Image not found or type unknown

Certificat d'immatriculation perdu

Par **philou du 13**, le **03/07/2013** à **23:21**

Bonsoir à tous,

J'ai récemment acheté un véhicule d'occasion,mais j'ai égaré le certificat la ou il y a inscris cédé le telle date a telle personne,mais j'ai le coupon pour circulé avec pendant une période de 1 mois.Je ne sais pas comment faire immatriculé mon véhicule si j'ai perdu la carte grise du nom de l'ancien propriétaire.Quelqu'un a t-il une solution.Merci de m'aider

Par **philou du 13**, le **06/07/2013** à **19:43**

allez en préfecture j'aime autant.....Le vendeur c'est un xxxxxx de frais un de plus et xxxxxxx par dessus le marché.....je vous tiens au courant,merci aux gens qui répondront.....

Par **youris**, le **06/07/2013** à **19:58**

bjr,
ce n'est quand même pas la faute de votre vendeur si vous avez perdu la carte grise de votre véhicule.
cdt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés